Juin 1966, Pouilly-sur-Loire, Baillis de Pouilly

Source : Premier Livre d'Or de la Confrérie, page 44

M. LAMBERTIN, préfet de la Nièvre, vient de se voir remettre le cordon et la plaquette de bailli et il exprime, en termes sincères, la joie qu'il éprouve à entrer dans « ce cercle d'amitié ». Autour du récipiendaire, quelques-uns des hauts dignitaires de la confrérie : MM. SIEGERS, FIGEAT, SIROT (à gauche), PENARD et BERTHELOT (à droite).

En toute Sympathie

Un Vrai d'Hyp pour le Cochon D'or Recommandé ou

Bien amicalement

Callot est bien heureux
nous il dessine rien
que le jus et le Pouilly

Pouilly est une andouille
C'est pourquoi nous l'aimons
bien — Milo

LUNDI 23 JUIN 1969 — « LE JOURNAL DU CENTRE »

Reprise fastueuse des traditions bachiques au château du Nozet, avec le 59e chapitre — de la Confrérie des Baillis de POUILLY —

Entouré d'hôtes allemands, belges et canadiens M. Lambertin, préfet de la Nièvre, présidait "ces agapes fraternelles entre gens de goût et de bonne éducation"

JOURNÉE mémorable — en ce samedi où l'été faisait officiellement — pour le cycle des saisons — mais timidement, son entrée dans le cycle des saisons — pour les membres de la Très Vénérable Confrérie des Baillis de Pouilly-sur-Loire et pour les deux cents et quelques personnes invitées à participer au 59e chapitre de l'Ordre : Journée memorable certes pour ceux qui ont solennement reçu la plaquette de faïence témoignant de leur intronisation au sein de la Confrérie, mais journée encore plus mémorable pour tous ceux qui « servent » les crûs du vignoble, appelés à se retrouver avec leurs amis — après plusieurs années d'interruption — dans cet admirable cadre champêtre de la propriété de Mme de la Doucette, dans la cour d'honneur, puis dans les celliers du château du Nozet.

Reprise heureuse et fastueuse donc de cette tradition bachique, reprise haute en folklore et en couleurs, marquée au coin sacré-prême de l'ensemble des qualités qui s'attachent à « ces agapes fraternelles entre gens de goût et de bonne éducation ».

Grand Maître en tête, les Baillis étaient tous là bien entendu (y compris l'ami Paul Mollet, revenu d'un grave accident de la route) pour accueillir leurs hôtes en cours de matinée et leur faire déguster d'entrée chasselas et blanc fumé de 1968 sous la chaumière de la tonnelle du parc : hôtes officiels ou costumés, français, belges, canadiens ou allemands — un regard dirigé ayant voulu que Pouilly-sur-Loire et sa municipalité, conduite par le docteur Monnerot, maire, célèbrent en ce week-end l'acte du jumelage avec la cité d'outre-Rhin, Badmunster-am-Stein — ; hôtes dont le cortège était ouvert par M. Lambertin, et madame, préfet de la Nièvre ; M. Comiti, sous-préfet ; M. Chaigneau, conseiller général ; M. Merquiol et madame, inspecteur général au ministère de l'Intérieur.

Et puis, à quelques pas de la célèbre fanfare des Beaux-Arts (groupe de jeunes instrumentistes de talent... et tout de blanc vêtus) se retrouvaient tous les dignitaires des grandes confréries bachiques et gastronomiques du Collège des Maîtres de la Table avec costumes de velours vert, du Conseil des Echansons de Paris, du Taste-Andouille du Val d'Ajol aux sobres blouses grises, de la Commanderie du Bontemps de Médoc des Compagnons du Beaujolais aux longs tabliers noirs, de la Confrérie du Pessiau de Menetou-Salon, des Chanoines et Compagnons de Saint-Vincent de Tannay aux serpettes d'argent, etc.

Et encore, au fil de ce cortège, Maryse Martin (notre paysanne toujours aussi pétillante), André Dujours aussi pétillante), André Dubois (et sa vielle de la Sabotée Sancerroise), M. Juillet (autre fervent du folklore... tout heureux d'annoncer la renaissance des « Galvachers du Morvan »...) et, toutes pétaradantes, deux « vénérables » de l'écurie des Veuf-Veuf : une « Morgan » 1920 de 7 CV et une « Chenard-Walcker » 1925 de 11 CV venues le matin même de Paris — en moins de trois heures ! — sous la conduite de Michel Mocquart et de Jacques Douville.

Dans les caves... à coups de 33 de 59, de 62...

C'est aux vignerons de Pouilly qu'il revenait de recevoir, en leurs caves, tous ces « gens » du 59e Chapitre afin de leur faire goûter, claquements de langue à l'appui, leurs produits de l'année... et leurs produits de l'année... et ceux d'il y a déjà « quelque temps ». Et, par petits groupes — le Maître Ordonnateur M. Sirot avait alors œuvré avec une grande maîtrise... aimé qu'il allait le faire jusqu'au soir venu — les invités se retrouvèrent sous terre, aux quatre coins du vignoble.

Les journalistes, eux, suivirent M. le préfet et quelques autres personnalités... chez le président du syndicat, M. Chabannes, se trouvant être les témoins d'une sensationnelle « bataille d'existences » ponctuée de « coups de 33, de 59, de 62, de 69 »... (entendez par-là de dégustation de vins datant des années en question et tant des années présents par leur naissance en leurs bouteilles d'origine !)

Sur le coteau des Loges

A 13 heures sonnait pour tous l'heure du rendez-vous au sommet du coteau des Loges... pour une nouvelle dégustation « sur le tas » avec, pour toile de fond, l'inimitable vision du fleuve aux reflets d'argent, divisant ces vignobles de Pouilly et du Sancerrois que le vin, heureusement, unit au fil des générations.

Festin et chapitre

Servis dans les meilleures règles de l'art gastronomique par le chef Hubert Michel, d'Imphy (et Dieu sait s'il avait affaire à des connaisseurs de qualité !) le jambon persillé et l'escalope de saumon mettaient les deux cent cinquante convives... en train autant que les propos du Grand Maître ayant invité chacun à « s'en tenir à l'ivresse du sage, cette aimable euphorie ou l'on se sent déborder d'amour pour son prochain... et pour sa douce compagne, ou la bonne chère excite l'imagination, ou le bon vin émoussille l'intelligence et met de la poésie aux cœurs... »

Soudain — pour les besoins des caméras de l'O.R.T.F. — ce fut le « trou pouillysiois » avec la distribution par M. le maire de Pouilly de médailles du jumelage frappées par la Monnaie, aux personnalités officielles et surtout avec la tenue du 59e chapitre de la confrérie.

Ayant gagné l'estrade aux accents des trompettes, les grands baillis et leurs confrères invités procédèrent alors aux intronisations solennelles des hôtes cités par ailleurs ; M. le préfet de la Nièvre, se faisant en quelque sorte l'interprète de tous pour dire toute sa joie d'être admis en ce cercle de l'amitié.

Pipettes à... Victor Hugo J.-M. de Hérédia et à Mlle Hélène Pellet

L'aloyau de charolais et le sorbet au cassis ramenèrent le bon ordre aux tables après cette longue « mi-temps ». Mais bien vite, cependant, un nouvel épisode était proposé aux convives : la remise de la pipette d'honneur à l'auteur des meilleurs quatrains chantant la gloire des vins de Pouilly. Et si, « à titre posthume », Victor Hugo et José-Maria de Hérédia (par le truchement de MM. Figeat et Jaillet) se voyaient récompensés, le véritable objet d'art — une faïence du maître Montagnon — allait à Mlle Hélène Pellet pour les vers suivants :

Venez, ô mignonnes, boire la chanson
Que le vin doux et fin
L'amour enlacé au bon vin
Gautez la douce vie au fumé de Pouilly

Ce nectar, fleuron de nos vins.

Mais la fête n'était pas encore terminée... Maryse Martin et le vieleux sancerrois d'une part, la Fanfare des Beaux-Arts d'autre part, allaient, des heures durant, animer la soirée... avant qu'à la nuit venue ne s'allument les feux de Saint-Jean à Sancerre et Saint-Andelain, jetant aux quatre coins du ciel les ultimes éclats de ce 59e chapitre qui, dans magnifiquement, marqué le retour aux grandes traditions bachiques en pays pouillysiois.

Paul BERTHELOT.

Notre vue générale des 250 convives, réunis dans les celliers du château du Nozet, pour célébrer le 59e chapitre des Baillis de Pouilly

250 CONVIVES - 60 INTRONISATIONS

Dans l'impossibilité de citer les 250 convives présents dans les celliers du château du Nozet, contentons-nous de relever la liste des quelques 60 d'entre-eux qui ont eu l'honneur d'être intronisés par le grand Conseil de la confrérie, grand Conseil qui samedi était composé du grand maître Emile Berthelot, du maître ordinateur M. Sirot, des maîtres degustateurs MM. Penard, Lemaître, Seigers, Fouché, Figeat, Blanchet Bernard et Robert.

Tour à tour ont donc prêté serment solennellement (en présence de personnalités universelles déjà intronisées de longue date) : M. Jean Chaigneau, conseiller général et premier chanoine de Tannay ; M. le Dr. Monnerot, maire de Pouilly-sur-Loire ; M. Butin, maire de Saint-Andelain ; M. Chabannes, président du syndicat des vignerons ; MM. Bouchier et Paul Molley, président et directeur de la cave Comité Professionnel du Pétrole ; M. Hubert Treguier, ancien restaurateur parisien, etc.

— MM. Lambertin, préfet de la Nièvre, Comiti, sous-préfet de Cosne-sur-Loire ; Merquiol, inspecteur général de l'administration du ministère de l'Intérieur.

— MM. Coppeau et Harreaux, de l'O.R.T.F.

— MM. F.W. Haudel et H. Schlich, maires des villes allemandes de Badmunster-Am-Stein et de Ebernburg.

— M. Perron, premier secrétaire du conseiller commercial de l'ambassade du Canada.

— M. Benin, président de la Fédération internationale des confréries bachiques et Grand maître des Echansons de Paris.

— M. Day, directeur de la Tastate des Beaux-Arts.

— M. Manneey, du Conseil des Echansons de Paris.

— M. Babeau, de la commanderie du Bontemps de Médoc.

— MM. Montalant, Desvignes, Descuns et Marx, du collège des maîtres de la table.

— M. Faivre, Alles Courroy et Durupt, de la confrérie du Taste Andouille du Val d'Ajol.

— MM. Genges et Jean-Paul Bruno, compagnons du Beaujolais.

— MM. Croie et Midrouillet, de la confrérie Saint-Vincent de Tannay.

— MM. Gilbert et Teiller, de la confrérie du Pessiau de Menetou-Salon.

— M. Paques, directeur de l'Organisation Mondiale de la presse périodique belge, accrédité auprès de l'O.T.A.N. et de l'O.N.U.

— MM. Julian (Lille), Brochard (Paris), Vincent (Paris), Laboureau (Versailles), Pajot (Paris).

— M. Chollet, « Mon Oncle Benjamin » à Clamecy.

— M. Lonlloc, président du syndical départemental des négociants en vins de l'Allier.

— M. Vassal, chanoine de Tannay.

— MM. Fouchier, des Feux de Saint-Jean à Sancerre, et Dubois de la Sabotée Sancerroise.

— MM. Dionnet, du comité des fêtes, et Desplanques, restaurateur de Pouilly-sur-Loire.

— M. Balthazar, inspecteur des Postes Diplomatiques aux Affaires Etrangères.

— MM. Leroux, Marquet et Codron, chirurgiens-dentistes à Paris.

— MM. Dourille et Mocquard, du club des Teuf-Teuf de Paris.

— MM. Agrad, Cart, Estelier, Gauthier, Sagnelouge, Lacoste, Legeai, Ravis, Flim et Mme Flim, Duvoisin et Lorrain, restaurateurs.

— Enfin, M. Hubert Michel, « chef de bouche » à Imphy.

D'autre part, trois autres confrères ont procédé ensuite à l'intronisation de personnalités universelles dans leur Ordre :

— Au collège des maîtres de la table (Ambassadeurs et Frères en Gueule) : M. Lambertin, préfet de la Nièvre au titre « honoris causa » ; MM. Emile Berthelot, Monzerot, Penard, Sirot, Balthazar, Julian, Leblanc, Ravis et Mme Charlet.

— En la confrérie du Taste-Andouille du Val d'Ajol : M. Emile Berthelot, recevant le « goudoyau » d'honneur.

— En la confrérie du Pessiau de Menetou-Salon : M. Emile Berthelot, recevant le « grand insigne » de l'Ordre (un poteau à vignes).